



Buxières
Buxerulles
Woinville

COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-LES-CÔTES

BUXIÈRES – BUXERULLES – WOINVILLE

www.buxieres-sous-les-cotes.fr

BULLETIN N° 69 du 29 janvier 2016

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 25 janvier 2016

Droit de préemption urbain : Le Conseil Municipal a étudié le projet de vente par Mr Alain DALLEAU et Mme Anissa EL AMRI de la maison sise 30-32, Grande Rue à Buxières-sous-les-Côtes à Mr et Mme GRANGER Gilbert de Buxières. Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter.

Indemnité de conseil du Trésorier : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide -de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil, -d'accorder à l'unanimité l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an, pour un montant brut de 273.76 € pour l'année 2015, Cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Yannick VAUCHER, Receveur municipal.

Mise à disposition du jardin communal de la mairie de Woinville : Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bâtiment de la mairie de Woinville abritait l'ancienne école et le logement de l'instituteur auquel était attaché un jardin. Des logements communaux y sont installés depuis. Le jardin est toujours existant mais n'est pas utilisé par les locataires actuels des logements communaux.

Monsieur Sébastien TREIBER et Mademoiselle Leslie LAGLER de Woinville ne disposent pas de jardin attenant à leur habitation et sont à la recherche d'un espace à cultiver dans le village.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité de mettre gracieusement ce jardin communal à la disposition du couple. En échange, ils entretiennent la haie longeant le chemin. L'accord fait l'objet d'une convention. Cette parcelle, cadastrée 585 AA 21 sera utilisée aux fins uniques de jardinage. Le Maire est autorisé à signer et mettre en œuvre ladite convention.

Mise à disposition de la salle de la mairie de Buxerulles : Le Maire informe le Conseil Municipal que le groupe de musique « les Quiches Lorraines » représenté par son animateur, Jean-Luc VUILLAUME, demeurant 1, Rue de Saint-Mihiel à Buxières-sous-les-Côtes, composé d'habitants du secteur des Côtes, et particulièrement de la commune, propose des animations musicales. Le groupe est à la recherche d'un lieu de répétition dans notre commune.

La commune étant désireuse de favoriser toute initiative d'animation culturelle créatrice d'échanges et de lien social, elle accepte que « Les Quiches lorraines » utilisent la salle de la mairie de Buxerulles comme lieu de répétition à raison de 2 vendredis par mois. En échange le groupe s'engage à faire 2 animations par an. Cette mise à disposition est encadrée par une convention présentée au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la convention, autorise le Maire à la signer et la mettre en œuvre.

Entretien des plantations en sortie Est de Woinville : Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune mène un projet d'aménagement de la sortie Est de Woinville. Il a pour objectifs de renforcer la sécurité et d'embellir l'entrée du village. Le projet consiste à sécuriser le talus et les accotements rendus dangereux par la présence d'une fuite d'eau (recherche des causes de la fuite et travaux de consolidation du talus engagés en 2015) et de faire des plantations. Ces plantations se situent en partie sur le domaine privé de Monsieur MOUSSEAU et en partie sur le domaine du Département de la Meuse.

Une convention est passée avec le Département de la Meuse qui autorise les plantations sur son domaine.

Le Maire présente une convention qui a pour objet la définition des modalités d'entretien des végétaux installés sur le domaine privé et le domaine départemental.

Il est entendu que Monsieur MOUSSEAU accepte les plantations sur sa propriété telles que définies dans l'annexe, dans l'objectif d'embellissement et de sécurité. Il accepte aussi la charmille, installée sur le domaine départemental. Elle longe son bâtiment agricole et jouera aussi un rôle de protection thermique de celui-ci. Il s'engage à les entretenir.

Elles sont prises en charge financièrement par la Commune et le Parc naturel régional de Lorraine.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la convention présentée ainsi que son annexe. Il autorise le Maire à la signer et le charge de la mettre en œuvre.

Mise à disposition du local « Foyer » de l'ASCBBW : Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a créé un poste d'agent d'entretien communal qui prend effet au 1^{er} février 2016. L'entrepôt des différents matériels que sera amené à utiliser l'agent est à organiser.

Comme le bâtiment de l'ASCBBW dit « le Foyer » situé Rue du Colombier à Woinville ne répond plus aux normes d'accueil au public, l'Association accepte de mettre son local à disposition de la commune afin de permettre le stockage du matériel communal.

Le Maire présente la convention qui sera signée avec l'ASCBBW.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la convention avec l'ASCBBW et charge le Maire de la mettre en œuvre.

Aménagement de la place de la mairie de Woinville : Le Maire rappelle le projet global d'aménagement des espaces communaux. Parmi les projets, celui de la place de la mairie à Woinville a été jugé prioritaire par le conseil municipal. Cette place dessert un arrêt de bus scolaire dont il faut revoir les conditions de sécurité et de convivialité pour les enfants. Par ailleurs cet aménagement qualifiera l'entrée de Woinville d'autant que le bâtiment de la mairie est un beau bâtiment du 19^{ème} siècle à mettre en valeur.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

-Accepte à l'unanimité de faire réaliser les travaux nécessaires au projet d'aménagement de la mairie de Woinville pour un montant de 34 725 €HT,

-Charge le Maire de solliciter une aide financière d'un montant de 5000 € sur la réserve parlementaire.

Rénovation et amélioration de la performance énergétique de 2 logements communaux à Woinville : Le Maire rappelle le projet de rénovation des logements communaux pour diminuer la consommation énergétique et les requalifier intérieurement. Le projet était prévu en deux étapes : changement des 18 fenêtres en 2015 puis poursuite de la démarche par la rénovation intérieure de 2 logements en 2016. L'Etat n'a pas accordé la subvention en 2015, les travaux n'ont pas pu être menés. La commune doit procéder différemment et mettre en œuvre la phase 2 en 2016 composée des travaux de rénovation intérieure et de performance énergétique recommandés par l'étude thermique réalisée par le bureau d'études Alteréco en 2015.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

-Accepte à l'unanimité de faire réaliser les travaux nécessaires au projet de rénovation et performance énergétique de 2 logements communaux situés dans le bâtiment de la mairie de Woinville d'un montant de 71 640 € HT,

-Charge le Maire de solliciter une aide financière d'un montant de 5 000 € sur la réserve parlementaire.

Pour ces deux projets (aménagement de la place de la mairie et logements communaux) d'autres subventions seront demandées ultérieurement auprès de l'Etat et du Conseil départemental. Les dispositions ne sont pas encore connues, ce qui explique que les délibérations ci-dessus n'indiquent que la demande auprès de la réserve parlementaire ; celle-ci devant être déposée pour la fin du mois de janvier.

INFORMATIONS

FIBRE OPTIQUE : REBONDISSEMENT !

Le projet de pose de la fibre vient de se préciser à la demande de Madame le Maire qui a refusé de signer un accord de travaux envoyé par mel sans avoir eu aucune information technique préalable. Une réunion avec Orange, Capecom (entreprise faisant les travaux) et la commune d'Heudicourt a donc eu lieu à Buxières le 19 janvier puis le 25 janvier avec les 2 communes et Capecom. Ce projet relie Apremont-la Forêt à Nonsard et prévoit le passage de la fibre en souterrain et sur poteaux existants mais aussi, et c'est la surprise, en installant 48 poteaux sur le chemin touristique allant de la sortie de Buxières à Heudicourt ! Il n'est donc pas question d'accepter cette implantation de poteaux dans le paysage des Côtes de Meuse ni de ne pas travailler en coordination avec les travaux d'aménagement de Heudicourt. Capecom a donc refait une autre proposition qui est représentée à Orange. Nous devrions connaître leur décision dans la semaine à venir. Nous sommes bien déterminés à rechercher la solution sans poteaux sur Buxières et favorable à Heudicourt.

CHANTIER DE PLANTATION DE LA HAIE A WOINVILLE :

QUI SOUHAITE Y PARTICIPER ?

Cette haie fait partie du projet d'aménagement de l'entrée Est de Woinville : la plantation de part et d'autre de la RD 119 se fera **lundi 7 mars**. Celle-ci va concourir à l'embellissement de l'entrée du village. L'autre effet souhaité à moyen terme est de rétrécir le champ visuel des automobilistes et de les inciter à ralentir.

Rendez-vous à 8h30 à la mairie de Woinville ou de Buxerulles (cela sera précisé à chacun) **pour un café et démarrage du chantier à 9h**. Celui-ci devrait être terminé à midi. L'apéritif sera offert aux participants. Cette action est menée avec le soutien actif du Parc

naturel régional de Lorraine (concours technique pour la mise au point du plan de plantation, prise en charge de l'achat d'une partie des plants, participation au chantier).

Pour nous indiquer votre participation : Marie-Edmée Mouchet

Pour tous renseignements : André Noël, Patrick Polin, Odile Beirens

DON DE LIVRES DE MONSIEUR TOINET COLLIN, HABITANT A WOINVILLE.

Monsieur Toinet Collin a offert plusieurs livres à la commune en mémoire de son épouse Simone Collin et de plusieurs personnalités de sa famille attachées comme Madame Collin, aux trois villages.

Le Dictionnaire historique de la Lorraine de Jean-Marie Cuny. Sept 2014- Editions du Sapin d'Or

Les vins de Lorraine- Editions Gens de Lorraine – août 2010 en 3 exemplaires, 1 pour chaque village :

-Buxières : en mémoire de Gaston Vadel, juge de paix suppléant à Commercy, sylviculteur à Buxières. Combattant de Vauquois,

-Woinville : en mémoire du Lieutenant Gaston Collin 27 RTM Combattant de l'Honneur dans la guerre des Flandres (citation du 29 mai 1940) et de sa fille Simone,

-Buxerulles : en mémoire de Justin Vadel, instituteur fin 19^{ème} /début 20^{ème} à Buxerulles.

STAGE INFORMATIQUE ILCG MADINE

Un stage d'informatique est proposé de janvier à juillet à la salle informatique du groupe scolaire Simone Veil à Vigneulles-Lès-Hattonchâtel.

Pour toute information : Pascal Bottesini, Président ou Séverine François, Secrétaire.

JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES : 2 FEVRIER – 18H30 - MAISON DE MADINE

Pour célébrer la convention sur les zones humides signée à Ramsar en Iran le 2 février 1971, une journée mondiale est organisée. C'est l'occasion de créer un évènement pour mieux connaître la richesse de ces milieux généralement considérés comme improductifs. Le Parc naturel régional de Lorraine organise une conférence-débat **mardi 2 février à 18h30** avec présentations des zones humides de la Woëvre, de la Réserve Nationale de Chasse et Faune Sauvage de Madine, du butor étoilé.

Echanges autour d'un pot convivial.

Inscriptions par mel : mathieu.junger@pnr-lorraine.com ou au 03 83 84 25 15

FORMATION "PERMIS DE TRONÇONNEUSE NIVEAU 1" PAR LE CFPPAF DE MIRECOURT

Aux dates suivantes en 2016 : les 25 et 26 février (reste 4 places), les 24 et 25 mars, les 28 et 29 avril, les 26 et 27 mai, les 30 juin et 1er juillet.

Plus d'informations : <http://www.eplea.vosges.educagri.fr/index.php?id=251>

Sylvain LOYER - CFPPAF des Vosges - 88500 MIRECOURT

Tel : 03-29-37-49-77 Portable : 06-19-92-40-99

Odile BEIRENS.

IPNS – ne pas jeter sur la voie publique